VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

QUE FAIRE S'IL Y A RECHUTE?

Par Profil supprimé Postée le 06/05/2010 17:54

Bonjour, je suis l'épouse d'un alcoolique et je viens chercher de l'aide sur ce site . En effet, mon mari est alcoolique, il a suivi une cure il y a plus de deux mois, et il est suivi par un addictologue depuis environ un an. Je sais que je devrais pouvoir trouver de l'aide auprès de ce thérapeuthe mais je susi prof et c'est un parent d'élève, et j'ai du mal à me confier à lui. Bref, me voilà bien isolée avec mes problèmes, qui sont les suivants.Mon mari a eu l'air de bien supporter la cure, il est revenu plein de bonne volonté, différent mais positif, entreprenant par rapport à l'avenir. Or, depuis 15 jours je le soupçonne d'avoir "replongé" mais les signes ne sont pas évidents. Il ne titube pas, ne tremble pas, mais plusieurs jours de suite j'ai cru sentir cette "fameuse" odeur d'alcool caractéristique. De plus, ses gestes et ses yeux n'étaient pas "nets": je lui ai fait partde mes doutes. Il m'a dit avoir songé à reboire, qu'il s'était servi un verre sans y avoir touché (car le niveau d'une bouteille que j'avais ouverte lors d'un repas entre ami avait baissé). Je l'ai cru, mais voilà le doute s'est installé et j'ai recommencé ma "traque de la bouteille". J'en ai trouvé mais impossible de dire si elles datent d'avant la cure ou non. Je lui en aiparlé également, il m'a dit que cela datait d'avant et il a tout mis dans un sac poubelle. Bref, lasitutaionn'est pas claire: disons que jusque vers 15-16 heures je n'ai pas de doute mais après... les "signes" se réveillent, sans que je trouve de pruves formelles. Je suis très angoissée car s'il me dit la vérité, quelle image je dois lui donner! et s'il me ment, comment l'aider dans cette passe difficile?Je ne veux pas que ça recommence. Je ne sais pas quoi faire car je n'ai absolument personne pour en parler. Ma santé commence à en pâtir, je tiens grâce à mon travail mais j'ai du mal à l'assumer parfois.L'addictologue et mon médecin de famille m'ont tellement dit "courage" et de ne pas douter, de ne pas faire ceci ou cela que je suis tout le temps en train de me demander ce qu'il faut faire ou non, et aussi je commence à perdre pied car la situation me semble insoluble. Pouvez-vous m'aider à y voir plus clair? quelle attitude dois-je adopter?

Mise en ligne le 07/05/2010

Bonjour,

A la lecture de votre message, nous entendons vos doutes et votre désarroi. Le rôle à jouer et la place à trouver autour d'une personne dépendante d'alcool en l'occurence, est bien souvent complexe.

Les signes que vous avez remarqué (différence d'haleine, de regard...) peuvent effectivement faire penser à une reprise d'alcool. Mais, quoi qu'il en soit, face à vos interrogations, votre mari a admis la vulnérabilité dans laquelle il peut se trouver par moment, face à la tentation de boire, puisqu'il y pense, et qu'il s'est servi un verre ...
Au-delà des "preuves", la difficulté de l'abstinence est donc bien présente pour lui, et c'est cela l'essentiel.
Face à cette réalité, il me semble que votre soutien envers lui est crucial, sans être dupe, ni le traquer. Encouragez le à faire face à cette difficulté avec vous, et à en parler franchement avec son addictologue.
Une reprise d'alcool, si angoissante soit-elle pour vous, n'est pas un drame en soi, elle traduit la difficulté que constitue le fait de se soigner d'une dépendance, et le temps que cela peut prendre. Votre mari se fait aider pour cela, et c'est vraiment le plus important.

Par ailleurs cette situation est, comme vous le traduisez bien, fort déstabilisante pour vous aussi. Vos doutes sont pour ainsi dire inévitables, et plutôt que de tenter de les réprimer, il va certainement falloir vivre avec, le temps que la situation se stabilise et s'apaise. Vous avez aussi besoin d'aide pour cela, et le fait que vous connaissiez dans votre propre cercle professionnel l'addictologue de votre mari, constitue un obstacle bien compréhensible pour se confier à lui en toute liberté.
Il manque ici un interlocteur pour vous, qui soit véritablement en position de tiers, c'est à dire, véritablement extérieur à la situation qui vous concerne.
Pourquoi ne pas envisager dans ce cas, d'être reçu par un autre membre de l'équipe d'addictologie (autre médecin ou psychologue), ou le cas échéant de consulter dans un autre lieu de soin afin de retrouver votre liberté de parole, en toute confidentialité.

Vous trouverez des adresses au bas de cette réponse. N'hésitez pas non plus à faire appel à nos écoutants sur la ligne anonyme et gratuite (depuis un poste fixe) de Drogues Info Service au 0800 23 13 13.

Bien à vous

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE - PERMANENCE EN ADDICTOLOGIE

Centre hospitalier 5 rue du Château
21130 AUXONNE

Tél : 03 80 73 26 32
Site web : addictions-france.org
Accueil du public : Sur rendez-vous.
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Possibilité de laisser un message et ses coordonnées sur un répondeur.
Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous un lundi sur deux de 14h15 à 16h45 sur rendez-vous.
COVID -19 : Décembre 2022: Accueil assuré sur place.

Voir la fiche détaillée

EOLE UNITÉ D'ADDICTOLOGIE

1 boulevard Chanoine Kir
21033 DIJON

Tél : 03 80 42 49 49
Site web : www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr
Centre : 24h/24 poste infirmier
COVID -19 : Septembre 2022: Test PCR demandé à l'admission. Capacité d'accueil de 18 lits en chambres doubles et individuelles. Sur rendez-vous infirmier.

Voir la fiche détaillée